

Intitulé de l'UE	Formation artistique technique (Partie VI)
Section(s)	- (3 ECTS) Bachelier Agrégé(e) en Arts Plastiques - Cycle 1 Bloc 2

Responsable(s)	Heures	Période
Mu BLONDEAU	30	Année

Activités d'apprentissage	Heures	Enseignant(s)
Représentation codifiée - Partie 2	30h	Mu BLONDEAU

Prérequis	Corequis

Répartition des heures
Représentation codifiée - Partie 2 : 5h de théorie, 25h d'exercices/laboratoires

Langue d'enseignement
Représentation codifiée - Partie 2 : Français

Connaissances et compétences préalables
Les acquis de l' AA "Représentation codifiée- Partie 1" de Bachelier Agrégé(e) en Arts Plastiques - Cycle 1 Bloc 1

Objectifs par rapport au référentiel de compétences ARES
Cette UE contribue au développement des compétences suivantes

Objectifs de développement durable
<div style="display: flex; align-items: flex-start;"> <div style="background-color: #c00000; color: white; padding: 5px; margin-right: 10px; text-align: center;"> 4 ÉDUCATION DE QUALITÉ </div> <div> <p>Education de qualité Objectif 4 Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie</p> <ul style="list-style-type: none"> • 4.5 D'ici à 2030, éliminer les inégalités entre les sexes dans le domaine de l'éducation et assurer l'égalité d'accès des personnes vulnérables, y compris les personnes handicapées, les autochtones et les enfants en situation vulnérable, à tous les niveaux d'enseignement et de formation professionnelle. • 4.7 D'ici à 2030, faire en sorte que tous les élèves acquièrent les connaissances et compétences nécessaires pour promouvoir le développement durable, notamment par l'éducation en faveur du développement et de modes de vie durables, des droits de l'homme, de l'égalité des sexes, de la promotion d'une culture de paix et de non-violence, de la citoyenneté mondiale et de l'appréciation de la diversité culturelle et de la contribution de la culture au développement durable. <p>Eau propre et assainissement Objectif 6 Garantir l'accès de tous à l'eau et à l'assainissement et assurer une gestion durable des ressources</p> </div> </div>



en eau

- 6.4 D'ici à 2030, augmenter considérablement l'utilisation rationnelle des ressources en eau dans tous les secteurs et garantir la viabilité des retraits et de l'approvisionnement en eau douce afin de tenir compte de la pénurie d'eau et de réduire nettement le nombre de personnes qui souffrent du manque d'eau.
- 6.b Appuyer et renforcer la participation de la population locale à l'amélioration de la gestion de l'eau et de l'assainissement.



Villes et communautés durables

Objectif 11 Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables

- 11.4 Renforcer les efforts de protection et de préservation du patrimoine culturel et naturel mondial.



Consommation et production responsables

Objectif 12 Établir des modes de consommation et de production durables

- 12.5 D'ici à 2030, réduire considérablement la production de déchets par la prévention, la réduction, le recyclage et la réutilisation.



Vie aquatique

Objectif 14 Conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable

- 14.3 Réduire au maximum l'acidification des océans et lutter contre ses effets, notamment en renforçant la coopération scientifique à tous les niveaux.



Paix, justice et institutions efficaces

Objectif 16 Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes

- 16.7 Faire en sorte que le dynamisme, l'ouverture, la participation et la représentation à tous les niveaux caractérisent la prise de décisions.

Acquis d'apprentissage spécifiques

- Maîtriser et respecter des normes régissant le dessin technique.
- Acquérir un raisonnement logique et rigoureux, une maîtrise des tracés précis et soignés ainsi que des représentations concises et rationnelles.
- Traiter les problèmes de relations géométriques et spatiales.
- Faire le lien entre les acquis et la pratique de classe.

Contenu de l'AA Représentation codifiée - Partie 2

- Les normes:
 - de tracé
 - d'écriture
 - de cotation
- Représentation en trois vues d'objets et pièces de machine.
- Notions de perspective.

Méthodes d'enseignement

Représentation codifiée - Partie 2 : cours magistral, approche par situation problème, approche avec TIC

Supports

Représentation codifiée - Partie 2 : notes d'exercices

Ressources bibliographiques de l'AA Représentation codifiée - Partie 2

LUSSIEZ, P. (2021). *Maxi Fiches de Construction mécanique et dessin industriel*. Dunod.

CHEVALIER, A. (2018). *Guide pratique du Dessin Technique*. Hachette.

BIELEFELD, B., SKIBA, I. (2011). *Représentation graphique. Dessin Technique. Basics*, Birkhäuser.

BOURGEOIS, B., LALOUX, A. & PAIN, J.-C. (2006). *Dessin Technique. Activités pour comprendre, activités pour s'entraîner*. Nathan.

DERAY, P. (1976). *Cours de Dessin Technique*. Plantyn.

Évaluations et pondérations

Évaluation	Note d'UE = note de l'AA
Langue(s) d'évaluation	Représentation codifiée - Partie 2 : Français
Méthode d'évaluation de l'AA Représentation codifiée - Partie 2 :	
- Travaux, production personnelle / Rapports 100%	

Année académique : 2024 - 2025